



Blois
Vineuil
St Gervais La Forêt

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉDUCATION ET L'INSERTION

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

AU SEIN D'UNE EQUIPE



 **02.54.78.26.40**



aei.secretariat-compta@outlook.com



www.asso-aei.fr

Mot de la Présidente

Bienvenue parmi nous !

Vous intégrez une équipe de salariés et de bénévoles investis dans leurs missions d'éducation et d'insertion. Nous vous remercions d'être prêt à vous investir pour les enfants et leurs familles. En partageant nos valeurs, notamment celles de solidarité et d'accueil, vous favorisez le renforcement des liens sociaux et l'acquisition des savoirs nécessaires dans notre société en évolution.

Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers pas à l'AIEI, de faire connaissance avec notre organisation et nos méthodes de travail.

J'espère qu'il deviendra votre document de référence, à chaque question que vous vous poserez. Contactez les référents, ils seront toujours disponibles pour vous aider et vous renseigner.

Isabelle Gorry

Créée en 1989, l'A.I.E.I. (association loi 1901) a pour objectif de développer des actions éducatives, sociales et de lutte contre l'illettrisme auprès des publics fragilisés, dans le cadre de la prévention de la délinquance et dans la perspective de l'insertion.

L'association intervient sur les quartiers sud de **Blois**, **Vineuil** et **Saint-Gervais-La-Forêt**, dont le site de La Boire et les aires d'accueil des Gens du voyage de Vineuil et la **Chaussée-Saint-Victor**.

Le public est composé de familles en difficultés sociales, dont des familles issues de l'immigration et de la communauté des Gens du voyage, sédentarisées ou itinérantes.



L'A.I.E.I. est agréée :

- **comme association de Jeunesse et d'Education Populaire par la préfecture du Loir-et-Cher depuis le 27 mai 2003.**

- **en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public par l'académie d'Orléans-Tours.**

L'A.I.E.I. est assujettie à la Convention Collective Nationale de l'Animation (CCNA) signée le 28 juin 1988.

Conseil d'administration : 20 personnes

Présidente : Isabelle GORRY

Stéphane
HERVET
Directeur

Virginie
LECOMTE
Secrétaire
Comptable

Accompagnement éducatif et social

Catherine RETIF
Educatrice
référente des sites
de Vineuil et St-
Gervais

Gaëlle FERRIERE
Educatrice
référente des sites
de Blois

Accompagnement à la scolarité

Martine
CHAIGNAUD
Animatrice
Les Girards

Martine
PERPOIL
Animatrice
St Gervais

A-Marie
PERCHER
Animatrice
Marcel Carné

Aline
CAMUS
Animatrice
Les Noël's

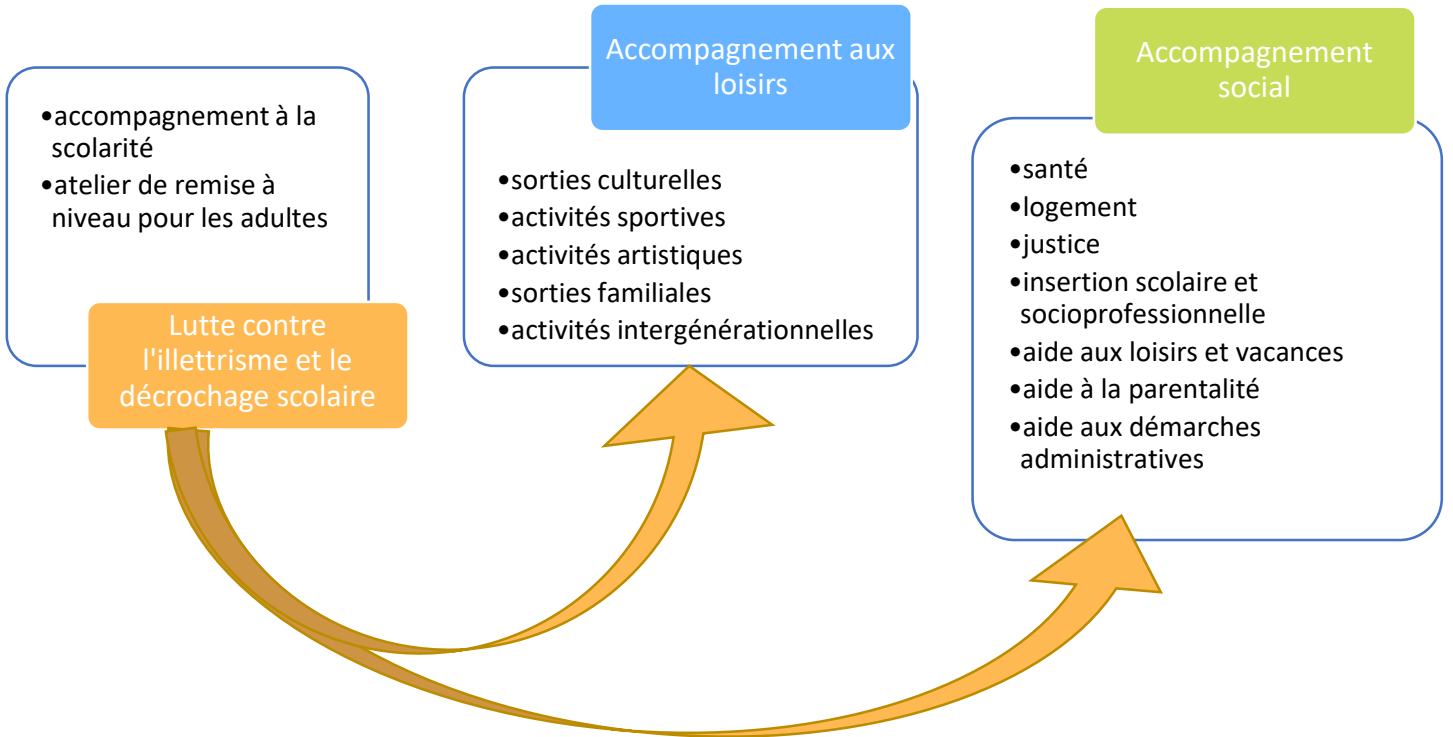
Virginie
LECOMTE
Animatrice
Bas-Rivière

Fadila
SAFIR
Animatrice
Bühler

Armand
JAMIN
Animateur
Blois-Vienne



les 3 missions



Les partenaires financiers :



Documents consultables à l'AIEI :

Les statuts et le règlement intérieur de l'association, le projet associatif.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ



Après la classe



**Accompagnement des
élèves**



5 écoles

Bühler, Bas-Rivière, Les Girards,
Les Noël's, St Gervais-La-Forêt.



2 collèges

Blois Vienne et Marcel Carné

CNED

Accueil des

enfants inscrits au CNED*



Soutien à la parentalité

Relations basées sur la confiance.

Médiation : parents et enfants.

Qu'est-ce que l'accompagnement à la scolarité

Une référence incontournable :

la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

La charte définit l'accompagnement à la scolarité comme étant « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial et social ».

L'accompagnement à la scolarité a pour objectif d'aider les jeunes à réussir leur parcours scolaire et à retrouver le goût d'apprendre, afin de favoriser l'égalité des chances dans l'accès au droit à l'éducation. Il devra donc s'adapter à des situations variées pour favoriser l'apprentissage scolaire, lever des obstacles psychologiques, culturels et sociaux.

Accompagner un enfant, c'est établir avec lui une relation de confiance qui lui permettra de développer ses capacités de réalisation individuelle. C'est contribuer à le rendre acteur de ses apprentissages, le conduire à l'autonomie dans son travail et à l'épanouissement dans son développement personnel.

L'accompagnement à la scolarité est donc plus que la simple aide aux devoirs organisée après la classe.

Favoriser la réussite de l'enfant

- aider aux devoirs
- mettre l'enfant en situation de réfléchir, de s'exprimer, d'expérimenter
- donner des méthodes de travail
- guider sur le chemin de la réussite en fonction des aspirations et des goûts de l'enfant
- suivre, encourager, et accompagner la progression de l'enfant

favoriser la relation avec les familles

- restaurer les parents dans leur rôle d'éducateur
- impliquer les parents dans le cursus scolaire de leur enfant
- favoriser le rapprochement entre les parents et l'école
- informer les parents sur les aides proposées par l'AIEI

Dépasser les différences culturelles

- expliciter le sens de l'école
- participer à l'éducation à la citoyenneté
- favoriser l'ouverture culturelle
- encourager les rencontres avec d'autres personnes

**Ce qu'est
l'accompagnement à la scolarité**



**un soutien, un accompagnement
une mise en confiance
dans un cadre méthodologique
dans des conditions de travail
favorables pour l'enfant
pour davantage de chances**

**Ce que n'est pas
l'accompagnement à la scolarité**



**un substitut aux enseignants ou
aux parents
du « bachotage »
une répétition systématique
une obligation de résultats**

L'accompagnement à la scolarité ne doit pas se charger de la théorisation, mais doit aider à donner du sens à l'école et à certains de ses enseignements.

Il est déterminant de rassurer l'enfant sur sa capacité à apprendre et sur le fait qu'il connaît déjà quelque chose.

Sur chaque site, l'accompagnement à la scolarité est assuré par une équipe de bénévoles sous la responsabilité d'un animateur salarié de l'association.



Documents consultables sur chaque site d'accompagnement à la scolarité



**La Charte Nationale de
l'accompagnement à la
scolarité**

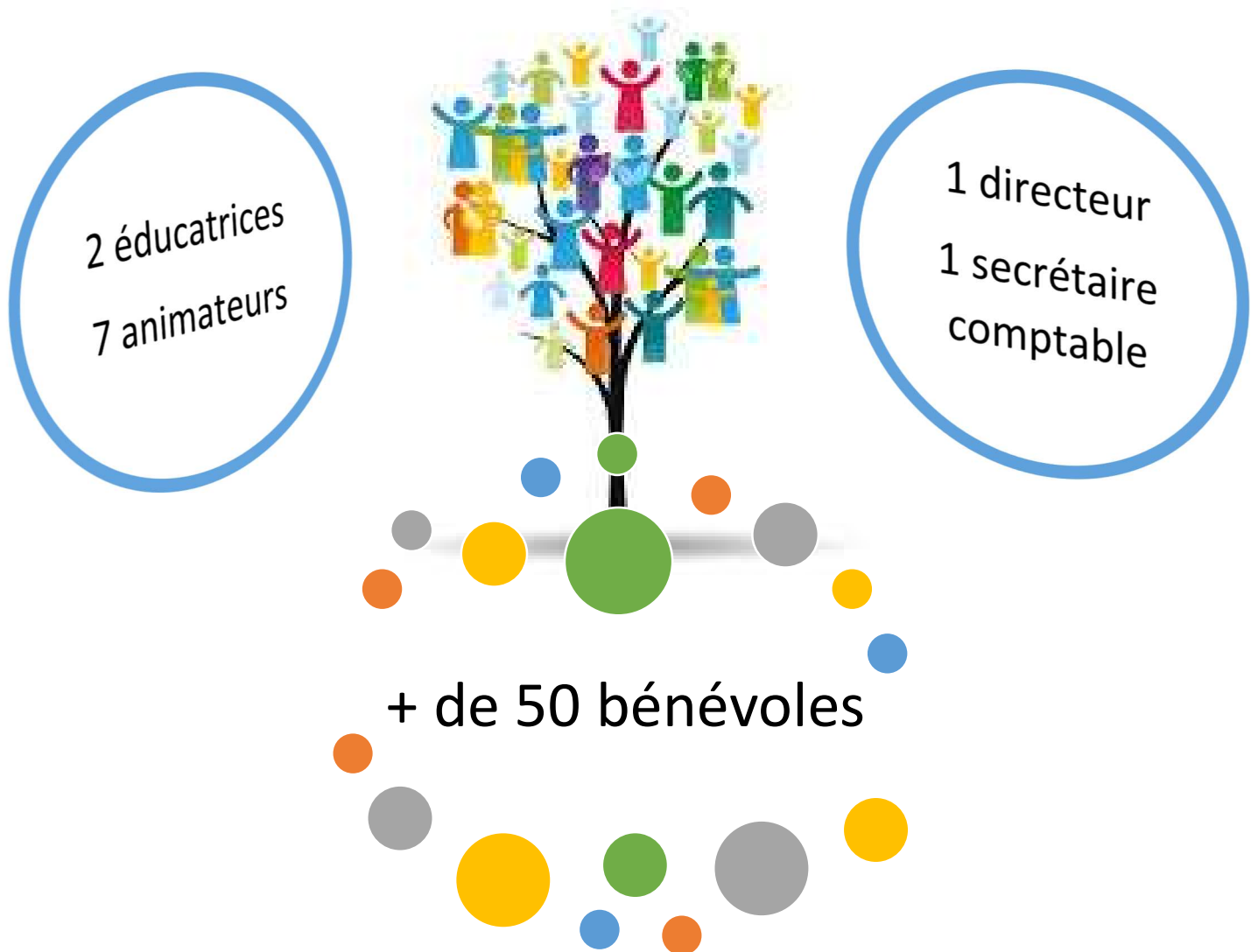


Le Guide pratique du bénévole

Le Rapport d'Activité

La vie de l'équipe

bénévoles et salariés intervenant sur l'accompagnement à la scolarité



Les temps de partage dans l'année scolaire :



Pour les salariés :

1 réunion d'équipe à la rentrée scolaire

4 réunions d'équipe durant l'année scolaire (novembre, janvier, mars, mai)

1 réunion d'équipe de fin d'année

Pour les salariés et bénévoles :

1 réunion de rentrée scolaire

1 réunion de bilan chaque trimestre par site

Être bénévole accompagnateur à la scolarité pour les enfants de l'AIEI

Le bénévolat est dans l'ADN du modèle associatif, et à la source du développement du secteur social et médico-social en France.

Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit. « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » *.

Le bénévolat est un acte solidaire et gratifiant permettant de se sentir utile à la société.

Depuis la création de l'AIEI, la place des bénévoles est prépondérante, elle fait partie intégrante du projet associatif. Les bénévoles sont indispensables pour accompagner les enfants dans leur scolarité et proposer un taux d'encadrement favorable à leur épanouissement.

La présence de bénévoles pour l'accompagnement des enfants, en complémentarité des salariés, représente un facteur d'enrichissement du projet et des modalités d'accompagnement à la scolarité.

S'engager à l'AIEI, quel que soit le rythme, c'est croiser votre désir d'aider et vos compétences, avec les besoins des enfants.

"Le devoir aussi bien que l'intérêt des hommes est de se rendre utile à leurs semblables."

Alexis de Tocqueville.

L'AIEI est toujours à la recherche de bénévoles qui puissent donner un peu de temps : parlez-en à votre entourage, partagez votre expérience, vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour notre « recrutement ».

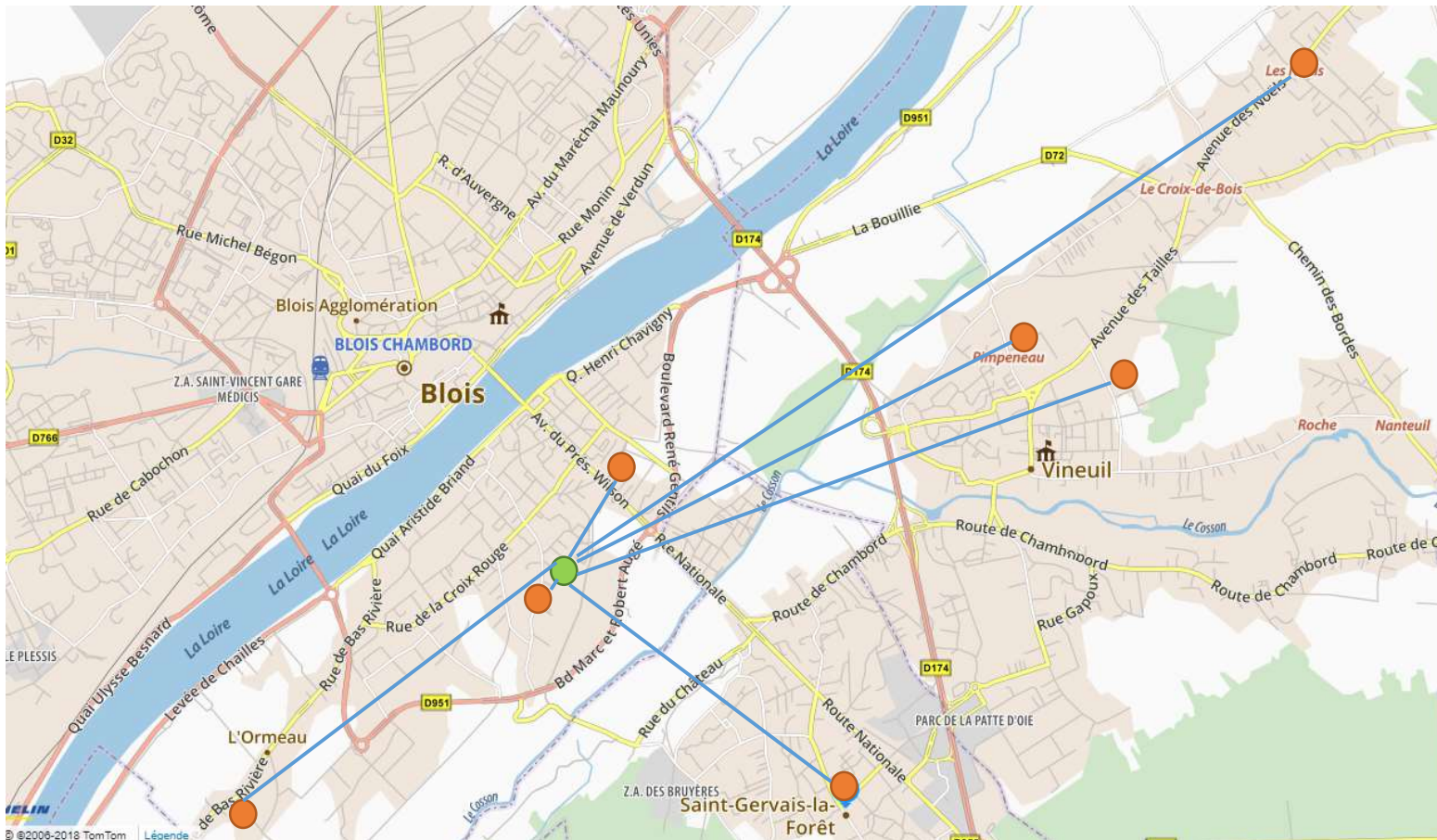
Sans bénévoles, l'A.I.E.I. n'existe pas !

* définition du Conseil économique, social et environnemental, 1993

Accompagnement à la scolarité	Méthode, organisation
Temps récréatif	<ul style="list-style-type: none"> • Regrouper / récupérer les enfants • Moment convivial et de rupture avec le temps scolaire, discussion entre enfants et accompagnateurs
Goûter et échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux en extérieur • Goûter en extérieur ou intérieur • Possibilité d'échanger avec les enseignants
Accueil des enfants / jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Observer les enfants, les laisser s'exprimer et les questionner sur leur journée • Evaluer l'humeur de l'enfant, sa disponibilité (événements avec sa famille, ses camarades, ses enseignants, punition, contrariété...) • Rappel des règles de vie (si nécessaire)
Apprentissage des leçons et devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • « Rituel » de mise au travail : organisation des groupes entre enfants et accompagnateurs, sortir les affaires, les cahiers de texte et les cahiers AIEI • Faire les exercices en fonction du rythme de l'enfant et/ou revoir les leçons du jour • Les enfants les plus autonomes (ex : CM2, CM1) font leurs devoirs seuls, les accompagnateurs les vérifient au fur et à mesure • Favoriser l'entraide des plus grands vers les plus petits
Renforcement des savoirs non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux demandes individuelles de l'enfant • Travailler sur des savoirs spécifiques en fonction de ce qui est identifié lors des inscriptions à l'AIEI, de ce qui est repéré pendant les séances et les bilans trimestriels, et avec les retours formels et informels réalisés par les enseignants. • Utiliser d'autres supports que le cahier : tableau, pc... • Lecture à voix haute • Utiliser les jeux : travailler le langage, la compréhension des consignes, la logique...
Activités hors devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Jouets : en autonomie (détente, échanges de savoirs, manipulation...) • Jeux : en individuel ou en collectif • Jeux de rôle, raconter une histoire, une blague, une devinette • Dessin
Accueil des parents en fin de séances	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de jouer avec les enfants en fin de séance et de revoir le travail • Les accompagnateurs vont au-devant des parents et expliquent ce que l'enfant a fait et ce qu'il reste à faire à la maison – Être positif • Proposition de rdv avec les parents si besoin



Blois
Vineuil
St Gervais La Forêt



● Sièg de l'AIEI : 28 rue des métairies, 41000 BLOIS Tél : 02 54 78 26 40

● Sites d'accompagnement à la scolarité :

Ecole de Bas-Rivière, 96 Rue de Bas Rivière, 41000 BLOIS

Ecole de Bühler, 10 Rue Ronceraie, 41000 BLOIS

Collège de Blois-Vienne, 61 Rue des Métairies, 41000 BLOIS

Ecole de Saint-Gervais, 10 rue des Ecoles 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET

Ecole des Girards, 4 Rue des Écoles, 41350 VINEUIL

Ecoles de Noël, 2 place du 8 Mai 1945 41350 VINEUIL

Collège Marcel Carné, 12 Rue du Stade, 41350 VINEUIL